

14 septembre 2006



COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE  
W A L L O N I E | B R U X E L L E S

**CONFÉRENCE DE PRESSE**

# Lancement d'Arte Belgique

\* \* \*

Fadila LAANAN, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel  
et de la Jeunesse de la Communauté française

\* \* \*

**Flagey**

**Contact:**

**Pascal Sac**

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse  
de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél.: +32/(0)2/213.17.00; direct: +32/(0)2/213.17.48; GSM: +32/(0)477/252.285

E-mail : [pascal.sac@cfwb.be](mailto:pascal.sac@cfwb.be)

Mesdames,  
Messieurs,

Merci à toutes et à tous d'être là en ce moment si important pour notre paysage audiovisuel. Il constitue l'aboutissement politique d'un processus dont je confie aujourd'hui symboliquement la concrétisation à nos acteurs culturels de talent.

Je remercie plus particulièrement

- M. Hans-Walter Schlie, le directeur du développement et de la coordination d'ARTE ;
- M. Jean-Paul Philippot, l'administrateur général de la RTBF ;
- M. Bernard Boon Falleur, le directeur général de Flagey, qui nous accueille et qui accueillera les émissions d'Arte Belgique.

Et je suis certaine que mes remerciements seront transmis à

- M. Jérôme Clément, le président d'Arte ;
- Et à M. Herman Balthazar, le président de Flagey.

Avant de vous dire quelques mots sur mes attentes et sur les modalités de mise en œuvre d'ARTE Belgique, je vous rappelle que la Convention que nous signons aujourd'hui avec la RTBF a fait l'objet d'une approbation par le gouvernement de la Communauté française le 7 juillet dernier.

Le Conseil d'Administration de la RTBF l'avait, pour sa part, approuvée le 12 juillet 2006, en même temps qu'une seconde convention, définissant la nature du partenariat entre ARTE et la RTBF. Cette dernière avait été approuvée également par l'Assemblée générale d'ARTE, le 21 juin dernier.

•

Faire progresser la culture dans notre société – la rendre plus accessible, lui permettre d'entrer toujours plus dans les foyers –

représente un travail de tous les instants. C'est une tâche passionnante, qui demande beaucoup de créativité et de capacité d'innovation.

Les Etats généraux de la Culture que j'ai organisés ont permis, dans un univers qui tend à standardiser les contenus, de mesurer la difficulté pour nos artistes d'exister médiatiquement. C'est la diversité culturelle même qui se voit menacée par ces évolutions et c'est dans le sens de sa promotion que le gouvernement pose, jour après jour, les balises concrètes de sa nouvelle politique culturelle.

Le projet ARTE Belgique est le fruit d'un partenariat résolument novateur et d'un pari ambitieux : celui d'offrir, à nos nombreux créateurs de talents, une vitrine qui ne soit pas réservée à un secteur culturel particulier, mais qui reflète la richesse de l'ensemble de la création en Communauté française.

Ce projet est aussi le fruit de la mise en commun de nos énergies et d'une volonté ferme de voir aboutir ce partenariat afin de faire progresser la culture dans les foyers, au quotidien.

Je tiens tout particulièrement ici à remercier S.E. Pierre-Dominique Schmidt, Ambassadeur de Belgique à Paris, pour son rôle dans le développement de l'idée d'un projet Arte Belgique.

•

Pour ma part, j'ai souhaité dès le départ que cette fenêtre belge dans la programmation d'Arte constitue, aussi, un outil supplémentaire, très concret, pour soutenir la production audiovisuelle indépendante de notre Communauté.

Pour ce faire, avec les promoteurs du projet, nous avons cherché à rentabiliser au mieux l'investissement de la Communauté française. La dotation annuelle spécifique de 2,6 millions attribuée à la RTBF pour ce projet aura, de fait, un effet démultiplicateur, puisqu'elle soutiendra, à la fois, la diffusion culturelle et la

production audiovisuelle indépendante. Il s'entend bien que ce montant s'ajoute à l'importante hausse des moyens destinés à la coproduction entre la RTBF et les producteurs indépendants, prévue dans le futur contrat de gestion.

•

Concrètement, cette dotation permettra la diffusion d'une émission quotidienne de 30 minutes du lundi au vendredi, de 20h15 à 20h45. Celle-ci, baptisée « 50° Nord », permettra d'attirer les téléspectateurs vers une programmation alternative à celle proposée à l'heure actuelle par les chaînes généralistes belges et françaises.

Par ailleurs, une émission mensuelle de 90 minutes, intitulée « Quai des Belges », aura pour thème, comme le prévoit la convention, « La Belgique dans tous ses états » et sera alimentée essentiellement par des documentaristes.

Enfin, en fonction des possibilités de programmation d'ARTE, des émissions exceptionnelles seront diffusées à l'occasion d'événements culturels majeurs pour les téléspectateurs de la Communauté française.

•

Je voudrais aussi profiter de l'occasion qui m'est donnée ici pour couper court à certaines rumeurs. Certains ont suggéré que la RTBF pourrait, à la faveur du nouveau partenariat, se sentir moins en devoir de maintenir sa propre programmation culturelle. En quelque sorte, elle se déchargerait de ses missions en la matière, pour les faire endosser par Arte-Belgique.

Que les choses soient claires. Le futur Contrat de gestion, actuellement en négociation, précisera les missions de chacun et en particulier celles de la RTBF.

Notre chaîne publique restera la vitrine par excellence du monde culturel en Communauté française. Elle travaillera avec ARTE dans un esprit de complémentarité et avec la volonté d'accroître globalement l'espace dévolu à la culture. C'est ainsi, notamment, que les programmes diffusés sur ARTE Belgique feront l'objet de rediffusions sur les chaînes généralistes de la RTBF pour toucher le plus grand public possible. Ces chaînes généralistes continueront en outre à offrir une programmation culturelle propre, de qualité et qui fera la part belle à nos créateurs.

Voilà ce que je désirais vous dire aujourd'hui. Je suis impatiente de vous retrouver à la soirée d'inauguration qui aura lieu le 25 septembre prochain au Théâtre National, pour découvrir ensemble les premiers résultats du travail de nos professionnels de la culture.

Fadila LAANAN